

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



GROUPEMENT DE GENDARMERIE
DÉPARTEMENTALE DE L'OISE

N° 6280 GEND/RGPIC/GGD60
du 11 mars 2014

*Le colonel BOGET,
commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Oise,*

*à Madame Marie BANÂTRE, direction départementale des territoires –
service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie, 40 rue Jean
Racine – BP 317 – 60021 BEAUVAIS cedex.*

Objet : Collecte des informations en vue du « Porter à Connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme de Guiscard prescrit par délibération du 22 octobre 2013.

Référence : Votre correspondance en date du 22 février 2014.

Par correspondance citée en référence, vous sollicitez l'avis de la gendarmerie nationale au sujet de l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC) dans le cadre de l'élaboration d'un plan local d'urbanisme à Guiscard par délibération du 22 octobre 2013.

Une caserne de gendarmerie est implantée sur le territoire de cette commune. Cependant, aucun projet n'est envisagé concernant cette implantation et par conséquent, nous n'avons aucune observation à formuler liée aux servitudes d'utilité publique de cette caserne.

La gendarmerie n'étant pas impactée dans cette élaboration, il ne semble pas nécessaire de l'associer à l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC), mais elle se tient à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

